

Autorisation préalable de prise de vue de photographie ou d'enregistrement de vidéo, ainsi que de leur utilisation et/ou de leur diffusion dans le cadre des activités scolaires et pédagogiques.

Les technologies numériques permettent de nouveaux usages pédagogiques. Le chef d'établissement informe les familles qu'au cours de l'année scolaire, les élèves sont susceptibles d'être pris en photos ou filmés dans le cadre des activités scolaires ou administratives (trombinoscope des classes par exemple). L'établissement s'engage, conformément à la loi; à ce que l'image, dans sa reproduction comme dans son utilisation, ne porte atteinte ni à la dignité ni à la vie privée; à ce qu'elle ne soit ni utilisée à titre publicitaire ni à titre commercial. Par ailleurs, en cas de problème, les représentants légaux de l'élève pourront retirer à tout moment cette autorisation. Pour respecter le **droit à l'image**, le chef d'établissement requiert d'une part, une autorisation préalable de prise de vue et d'autre part, une autorisation de diffusion (valables jusqu'à la fin de la scolarité de l'élève dans l'établissement).

Je soussigné, tuteur légal (ou élève si majeur) (NOM et Prénom),
de l'élève : (NOM et Prénom) de la classe de

(Veuillez écrire OUI ou NON dans la case correspondante)

Le soussigné - tuteur légal	autorise l'établissement
PHOTOGRAPHIE	
à faire une prise de vue photographique administrative. (par exemple : trombinoscope de la classe, plan de classe, ...) 	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
à faire une prise de vue photographique pédagogique. (par exemple : élèves dans une activité pédagogique, ...) 	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
à diffuser en interne la photographie. (par exemple : diffusion à l'équipe pédagogique ou administrative, gestion de classe, conseil de classe, ...)	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
à publier publiquement la photographie. (par exemple : panneaux d'affichages, site internet du lycée, manifestations culturelles ...)	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
VIDÉO	
à effectuer un enregistrement audiovisuel. (par exemple : mouvements en EPS, activités d'expression, ...)	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
à diffuser en interne l'enregistrement audiovisuel. (par exemple : correction d'un geste, activités d'expression, ...)	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
à diffuser publiquement l'enregistrement audiovisuel. (par exemple : portes ouvertes, salon, site internet du lycée, ...)	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

Fait à le

Signature du tuteur légal :

(précédée de la mention « lu et approuvé »)

[NB : si l'élève est majeur, il doit remplir le tableau et précéder sa signature de la mention « lu et approuvé »]